

Plan Local d'Urbanisme de Bessèges

Arrêt du projet Pièce 4.17 : droit de préemption urbain Janvier 2018



URBANISTE MANDATAIRE du groupement
49, boulevard de la Colline
34 980 Saint-Clément-de-Rivière
v.berthelot@atelier-avb.fr



Immeuble le Génésis - Parc Euréka
97, rue de Freyr
Cs 36038
34 060 Montpellier Cédex 2



4 Rue Richer de Belleval,
34000 Montpellier
betrom.avocat@gmail.com

Projet arrêté le :

Projet approuvé le :